**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 69 (1930)
**Heft:** 36

**Artikel:** Le feuilleton : le chien du capitaine
**Autor:** Grivel, B.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-223436

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

ne voit rien au-delà de la formule du pensum ! D'ailleurs, plus tard, qui voudrait leur écrire cent fois ? *St-Urbain.*

**Nouvel emprunt fédéral 4 %.** — Ainsi que cela a été annoncé, il y a quelques jours, le Conseil fédéral a décidé de dénoncer au remboursement, pour le 1er mars 1931, le VIIIe emprunt fédéral de mobilisation 5 % de 1917, et de le remplacer par un nouvel emprunt de conversion, de même montant, au taux de 4 %. Des Fr. 150.000.000 que comporte l'emprunt, Fr. 100.000.000 ont été pris ferme par les groupes de banques suisses ; la Confédération s'est réservé le solde de Fr. 50.000.000 pour ses fonds spéciaux. L'émission aura lieu du 3 au 11 septembre, au cours de 98,50 % pour les conversions et les souscriptions contre espèces, ce qui correspond à un rendement quelque peu supérieur à 4 %.

Pour permettre de servir intégralement toutes les demandes de conversion, la Confédération est prête à réduire en proportion les 50 millions qui lui ont été réservés.

L'abondance actuelle de l'argent et le fait aussi que la Confédération rembourse depuis le 1er septembre un montant de Fr. 166.000.000, solde de l'emprunt fédéral 5 ½ % de 1922, permettent de considérer le succès de l'emprunt comme assuré.

**LE CHIEN DU CAPITAINE.**

M. Rosset, fabricant de vinaigre, juge de paix de Vussens et président de la Société électrique, était l'homme influent de la localité. Il portait une belle barbe noire; il avait de la prestance, et son embonpoint était majestueux. Comme il convenait, M. Rosset fit attendre les deux hommes un moment dans son bureau ; puis se tournant vers eux en reculant son fauteuil :

— Alors, vous avez eu bien de la malchance. Je viens d'apprendre l'accident.

Et il s'en fit faire le récit.

— Je considère ceci, conclut-il en caressant sa barbe, comme une affaire extrêmement fâcheuse.

Il fit une pause.

— Fâcheuse, bien que vous soyez dans une certaine mesure excusables. Il résulte de la situation telle que vous venez de me l'exposer, que la faute initiale est le retard que vous aviez en quittant la station de Villars. Evidemment, les retards ne sont pas toujours évitables dans l'exploitation d'un chemin de fer. Cependant les règlements fédéraux sont formels, ne l'oubliez pas, et très sévères pour les trains routiers. Au moment de l'accident, vous marchiez à une allure normale. Juridiquement, ceci suffit à nous faire condamner. D'ailleurs, s'il ne s'agissait pas du chien du capitaine Cottier, ce ne serait pas une affaire. Mais vous savez qu'il est on ne peut plus mal disposé pour notre société, depuis qu'il a fallu l'exproprier, et il ne manque pas une occasion de nous faire des difficultés. Notre tram a bien des ennemis ; il n'y a pas quinze jours depuis l'accident du laitier Muller. Cette fois, c'est moins grave, mais ça fait toujours causer les gens; on dira qu'il n'y a plus de sécurité sur les routes. Et comptez bien que M. Cottier n'est pas homme à laisser la chose.

Consternés, les deux hommes gardaient le silence. Le juge de paix conclut en les congédiant:

— Je crois que ce que vous avez de mieux à faire est d'aller trouver M. Cottier lui-même et de vous expliquer devant lui.

Bolomey et Perrin étaient à bout de courage ; pour s'en redonner, Perrin proposa un demi-litre, avant la dernière et la plus redoutable étape de leur calvaire.

*

M. Cottier n'était pourtant pas un méchant homme. Veuf et sans enfants, il partageait son temps entre la gérance de son domaine, la chasse, la pêche, et son chenil, dont il était fier à juste titre.

On le voyait depuis la route, vêtu de futaine, entouré de sa meute joyeuse, distribuer des morceaux de viande, se faisant lécher le visage par ses favoris à qui il adressait de petits mots caressants, des diminutifs filés avec une voix de tête dont la douceur contrastait avec le ton rogue qu'il employait dans ses rapports avec les humains. Il aimait immodérément le vin de ses vignes, et il culottait avec un rare talent d'innombrables pipes d'écume, dont il disposait des panoplies dans son bureau. Le tabac et l'alcool s'appelaient mutuellement ; mais M. Cottier tenait bien le vin. Le seul effet appréciable qu'on eût remarqué de ses longs tête-à-tête avec les tonneaux de ses crûs, c'était une irascibilité extrême ; il avait d'effroyables colères, cassant tout, emplissant sa maison de vociférations auxquelles le tapage de ses chiens répondait, et qui terrorisaient le quartier, depuis qu'une fois, d'un coup de pied, il avait estropié un de ses domestiques.

Comme il avait commandé une batterie d'artillerie, et qu'il s'intéressait encore au militaire, on ne pouvait pas lui faire un plus grand plaisir que de le saluer d'un « Bonjour capitaine ! » Et comme c'était le plus fort contribuable de la commune, et qu'il se montrait parfois généreux, on ne l'appelait plus, par flatterie, que « le capitaine ».

*

— Si, au moins, il avait fait une bonne gueulée, disait Bolomey en descendant chez le capitaine. Ça lui aurait déjà passé un peu sa colère. Je me méfie que ça n'ira pas tout seul.

Le capitaine était à son bureau et c'est là qu'il reçut les deux hommes. Ceux-ci, debout, décontenancés, tournaient leur casquette entre leurs doigts, sans oser parler ; le visage de M. Cottier ne présageait rien de bon. Enfin Bolomey s'enhardit. Le capitaine coupait le récit de fréquentes exclamations et s'échauffait de plus en plus. Enfin sa colère éclatait, ponctuée de jurons ; cette fois, il ne patienterait plus; il en avait assez de leur Société électrique. On lui avait déjà abîmé sa propriété ; on lui écrasait ses chiens de race, maintenant. Ça n'irait plus ainsi. Il réclamerait les 800 francs que lui avait coûtés Finette et ferait valoir ses droits avec la dernière vigueur. Ça leur apprendrait à marcher à l'allure réglementaire. Ah! tonnerre d'électricité!

Sa colère montait à son parxysme, les deux employés le virent avec stupeur arracher les brones et les fils de son installation, et saisissant les deux ampoules qui éclairaient son bureau, les jeter sur le parquet où elles éclatèrent avec fracas. Perrin et son camarade s'attendaient aux pires extrémités, lorsque le capitaine, en manière de conclusion, d'une voix tonitruante : « Allons boire un verre ! »

Tremblants, mais non sans une lueur d'espoir, les coupables suivirent le capitaine à sa cave. Ce fut une douzaine de tournées, coup sur coup, sans une parole. Le capitaine avalait d'un trait, secouait son verre, le remplissait, et le tendait d'un geste irrité. Puis ce furent des jurons et des exclamations, petites explosions où s'en allait peu à peu sa colère. De furibonde, sa voix devenait bourrue; il commençait à s'exprimer par phrases. Il faisait l'oraison funèbre de Finette.

De leur côté, Bolomey et Perrin redisaient l'accident, leurs regrets, leurs craintes de perdre leur emploi. Leur langue s'embarrassait ; les tournées continuaient ; la soirée avançait ; le tintement des heures arrivait assourdi; il y avait de longs silences ; Bolomey sentait le carrousel dans sa tête ; Perrin, les jambes écartées, s'appuyait contre un foudre, fixant d'un œil hébété la flamme du rat-de-cave, dont le grésillement tirait le capitaine de sa songerie, et le vin giclotait de nouveau dans le verre.

Au petit jour, les deux hommes, abominablement gris, se rendirent à la gare pour se coucher, d'un commun accord, sur la paille d'un wagon de marchandises. Bolomey l'avait proposé, parce qu'il se sentait « fin battant », et qu'il redoutait l'accueil de sa femme.

*

De temps à autre, Perrin et Bolomey se saoûlent de compagnie. A part cela, ce sont des employés modèles ; ils n'ont plus jamais eu d'accident ; mais il faut bien se distraire quelquefois, n'est-ce pas ? Quand le vin commence à les gagner, ils aiment à se rappeler la « plombée » mémorable du capitaine. Il n'est même pas nécessaire de les presser beaucoup pour leur faire raconter l'histoire du chien. Bolomey dit l'accident, il dépeint l'animal, « une rude belle bête, un *sec-gordon, sang et feu* ». Perrin, lui, glorifie la mansuétude du capitaine qui a renoncé à tout dédommagement ; mais « laquelle y nous a fait prendre, hein, Bolomey ! — Pour sûr, çà, c'en était une célèbre. »

Et ils se tapent sur les cuisses en s'esclaffant. C'est l'événement marquant de leur existence. Depuis que Bolomey a un neveu homonyme employé au tram, on ne l'appelle plus que « Bolomey au capitaine ». Les malins lui disent « Finette ». *B. Grivel.*

---

Au **Bourg-Ciné-Sonore**, reprise des grandes exclusivités par un programme de gala : **La Chanson de Paris**, premier film du grand fantaisiste Maurice Chevalier que les Lausannois auront le plaisir de voir.

Cette bande nous retrace, à quelques points près, l'existence de Chevalier. Qui ne sera pas curieux de connaître la vie du plus populaire des artistes de music-hall et maintenant de cinéma ?

Dans la « Chanson de Paris », Chevalier chante de sa voix tour à tour prenante et chaude les refrains connus du monde entier : « Valentine », « Dites-moi, ma mère », « Louise », etc.

Cette semaine cela sera la « Ruée au Bourg ! » Retenez vos places à l'avance au 26.783.

**Pour la rédaction :**
**J. Bron, édit.**

**Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.**

**Buchversand-Geschäft**

richtet allerorts ein. Kredithilfe und Propaganda-Unterstützung. Unseres Vertriebssystem bringt Massenumsatz !
Verlangen Sie sofort Näheres.

**Saturn-Verlag**
**Berlin - Reinickendorf - Ost**

## Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

**Robert DODILLE**
**Le Vrai Chemisier-Spécialiste**

**Présente** actuellement ses **Chemises d'été** et **de sports**
Fr. 12.75, 15.—, etc.
— ENVOIS A CHOIX —

Lausanne **Haldimand, 11**

**HERNIEUX**
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :
**W. Margot & Cie**
BANDAGISTES
***Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne***

***Oui ! Oui ! Oui !***
L'apéritif sain " **DIABLERETS** " à base de plantes aromatiques provenant de nos Alpes arrête les malaises et prévient bien des maux.
**Essayez....!!**

**Gummiwaren**
hygienische und kosmetische Spezialitäten aller Art liefert zu billigsten Preisen diskret und unauffällig. Prospekte kostenlos. Sonderwünsche bitte angeben.
**Sanitäts-Union Heinr. Geue**
Berlin N 20, Postfach 12.